

note parce que nous, Canadiens, n'avons pu adapter nos institutions financières en fonction des besoins de notre population.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, pour parler brièvement cet après-midi du bill C-152, j'aimerais commencer par signaler que, lorsque des ministres terminent par leurs remarques les débats consacrés à des bills renfermant des dispositions semblables, ils disent invariablement que les fonds nécessaires aux personnes qui ont besoin d'emprunter cet argent ne sauraient être disponibles comme il l'étaient autrefois, car les conditions ne sont plus acceptables aux principales institutions financières. Voilà un nouvel exemple de la façon dont le monde de la finance dicte exactement au gouvernement du jour ce qu'il doit faire et où s'arrêter. Je conviens qu'il faut féliciter le ministre d'avoir maintenu un taux de 3½ p. 100 pour la partie de chaque prêt inférieure à \$6,000. J'estime que, dans les autres bills qui nous ont été soumis, nous aurions dû envisager une disposition du même genre, mais nous n'y pouvons plus rien. Le temps et les élections nous donneront la réponse.

Je voudrais insister sur un seul point. Comment en sommes-nous arrivés à nous engager si profondément à l'égard des banques et des compagnies de prêt? A chaque geste que nous faisons, les banques et les maisons de crédit sont là pour nous indiquer quoi faire. Jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a été assez fort pour les remettre à leur place. A mon avis, notre pays est sous la coupe de ces institutions financières et il est grand temps que le Parlement ait voix au chapitre, par l'entremise du gouvernement, pour ce qui est de fixer les taux d'intérêt.

Comment se fait-il que ces entreprises de crédit, les banques surtout, accusent toujours des profits aussi imposants? Nous avons lu les derniers rapports financiers de certaines banques, et nous avons constaté qu'à mesure que les taux d'intérêt montent, leurs profits augmentent. Personne ne prétend que les personnes qui font des placements n'ont pas droit à des bénéfices raisonnables, mais à mon avis, un gain raisonnable sur des placements signifie un taux d'intérêt qui ne dépasse pas les moyens des Canadiens. Il est temps que le gouvernement agisse à ce sujet et se montre sévère à l'égard de ces institutions.

Une autre chose m'ennuie dans le bill n° C-152 et autres mesures du même genre où les taux d'intérêt jouent un rôle aussi important. Dans quelle mesure les institutions financières contribuent-elles au bien-être de notre société? Voilà ce que je me demande. Elles nous soutirent de l'argent puis nous le prêtent à un taux d'intérêt élevé—réalisant ainsi plus de bénéfices. Je ne vois pas le bien

tangible qui en résulte pour notre société. Nous savons que les cultivateurs, les pêcheurs, les travailleurs canadiens produisent nos denrées alimentaires et contribuent ainsi au bien-être général. A mon avis, tant que nous ne songerons pas sérieusement à nous occuper de notre système monétaire, nous n'aurons aucune raison d'être fiers de nos institutions financières. Je n'ai jamais vu une banque ou une société de financement produire quoi que ce soit, si ce n'est des masses de billets à ordre—et le papier dont elles se servent provient d'une papeterie qui emploie des ouvriers pour fabriquer le produit fini. Le régime actuel ne repose sur rien de logique.

En regardant ce bill et d'autres semblables qui concernaient les taux d'intérêt, je dois conclure que notre système économique et monétaire remonte à l'âge de pierre et qu'il n'y a aucun espoir de jamais sortir des griffes des prêteurs. Cette mesure est un exemple de ce qui deviendra sans doute à la mode avec le gouvernement actuel. Si nous permettons au gouverneur en conseil d'établir les taux d'intérêt, les financiers contrôleront tout le monde, même le cabinet.

Les institutions monétaires ne se montrent pas tendres envers ceux qui leur font obstacle, et aucun membre du gouvernement actuel n'est assez puissant pour s'opposer aux enjôleurs qui font payer des taux élevés d'intérêt aux gens. Il est temps que le public se rende compte de ce qui lui arrive. Il sait que quelque chose ne tourne pas rond. Il n'y a personne pour représenter le peuple canadien en ce qui concerne l'autre mesure législative que j'ai évoquée, et il n'y a pas de quoi en être fier.

• (4.40 p.m.)

J'estime qu'un gouvernement qui jette en pâture les destinées de son pays aux banques ou autres institutions financières du Canada est hautement suspect. Les ministres qui ont à présenter des bills à la Chambre sont dans une situation extrêmement embarrassante. S'ils se rendaient compte des faits, ils ne s'empresseraient pas de prendre la parole pour nous dire qu'il n'y a rien à faire, que les taux doivent être fixés par le gouverneur en conseil parce que dans les circonstances actuelles, les institutions de prêts ne sont pas disposées à prêter de l'argent à ceux qui ont besoin d'aide.

Ajoutant l'insulte à l'outrage, la plupart de ces lois prévoient un supplément de 1 p. 100 pour les frais d'administration. Je prétends, une fois de plus, que ce n'est là rien d'autre qu'une source supplémentaire de revenus pour aider à équilibrer le budget, qui ne saurait être équilibré en vertu du système actuel.